

Collectic' permet de vous faire part de nos travaux en cours et à venir afin de vous faciliter la tâche dans votre travail quotidien.

Nous traiterons ainsi chaque fois d'un sujet un peu plus en détails : ce mois-ci l'installation et l'utilisation du parapheur électronique (voir au verso).

Migration Wincléo Elections

La moitié des communes ont désormais leurs listes électorales sur EGRC et sont formées à l'application.

Merci de consulter le planning [ici](#) afin que les migrations puissent se dérouler dans de bonnes conditions pour votre commune.

Bibliothèque

Le partenariat avec KARVI Services pour la diffusion du logiciel de Gestion de notices a permis de former la vingtaine de bibliothèques travaillant sur KARVI les 2 et 3 juillet. Nous encourageons vivement les bibliothèques utilisant Atalante à migrer sur ce nouvel outil plus performant. Merci de nous contacter afin d'en connaître les modalités.

Réalisation de votre N4DS 2014

Vous pouvez encore bénéficier de ce service. Cliquez [ici](#) pour accéder au formulaire d'inscription.

Pour Information - Avancement du PES

Une cinquantaine de collectivités (sur 300) n'ont pas encore participé à l'une de nos réunions sur le PES. Nous les encourageons vivement à s'inscrire pour les prochaines sessions afin que la mise en place du PES se déroule correctement.

Formations dernier trimestre 2014

Lors de ce trimestre seront abordés les thèmes suivants :

- Le PES V2 (les dernières avant l'échéance du 1/01/2015)
- Les opérations de fin d'année
- La déclaration N4DS

Les inscriptions se font en ligne depuis notre site en cliquant [ici](#).



Rappel des logiciels proposés par le partenariat Berger-Levrault

- EGestion Financière
- EPAie
- EGRC (Etat Civil, Recensement militaire, Elections, Formulaires et Cimetière)
- EFacturation d'eau
- EFacturation standard

Lorsque l'ensemble de ces applications sera déployé, Wincléo pourra définitivement être désinstallé de vos ordinateurs.

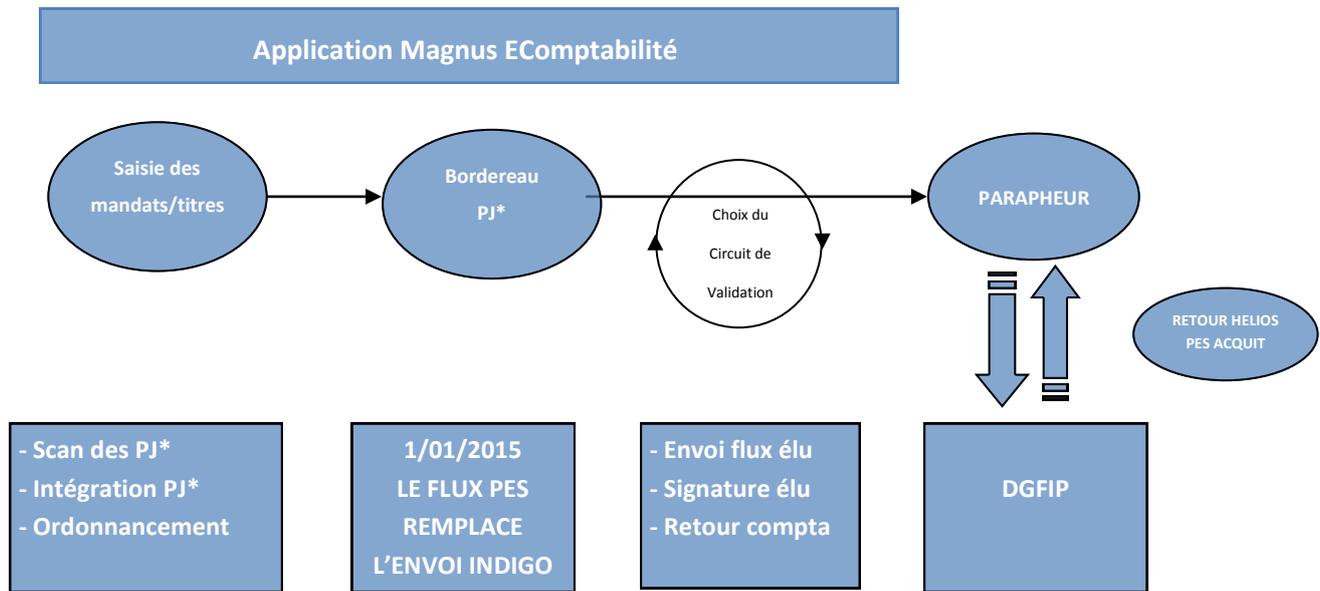
Certificats électroniques

2 cas de figures :

- Vous signez vos flux PES via le parapheur et vous devez acquérir votre certificat (idem S2Low) auprès d'une autorité de certification.
- Vous signez vos flux PES via le portail Xémélios et dans ce cas le certificat fourni par la DGFIP est gratuit.



L'ENVOI DE VOS FLUX COMPTABLES PES SIGNES ELECTRONIQUEMENT PAR LE PARAPHEUR ELECTRONIQUE



* Pièces justificatives

L'intérêt du parapheur est la fluidité dans les échanges entre votre collectivité et votre trésorerie. Son utilisation permet l'envoi du flux PES directement depuis l'application comptable intégrant les pièces justificatives et le bordereau signé.

Cet outil nécessite l'acquisition de certificats électroniques pour les signataires et d'un scanner pour numériser les pièces justificatives.

Une mairie test utilise le parapheur électronique depuis 2012 et déjà une dizaine d'autres l'ont démarré cet été. Si vous avez déjà démarré le PES et êtes intéressés par le parapheur, contactez-nous.